

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE ANNEE 2014

Tableau d'activité et de résultats au 30 Juin 2014

KCFA	1er Semestre 2014 (1)	1er Semestre 2013 (2)	Année 2013	Variation 2014 - 2013	
				Ecart (3)=(1)-(2)	% (4)=(((1)-(2))-1*100)
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 324	5 303	10 354	22	0.4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	703	781	1 347	-75	-9.9%
RESULTAT FINANCIER	1	0	0	1	0.0%
RESULTAT HAO	2	0	-1	2	-
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	-150	-201	-334	52	-25.7%
RESULTAT NET COMPTABLE	556	579	1 013	-23	-4.0%

(N) Année en cours*Commentaires de la Direction de la société

- Le chiffre d'affaire réalisé au cours du premier semestre de l'exercice 2014 est stable par rapport au 1^{er} semestre 2013 (+ 0.4%)
- En Côte d'Ivoire les ventes sont en baisse de 671 millions de FCFA ; soit -13% par rapport à la même période de l'exercice précédent. A l'export, les ventes sont en hausse de 691 millions de FCFA ; soit +351% par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- Le tonnage de câbles vendu augmente : 1581 T en 2014 pour 1337 T en 2013 (Quasi stabilité en Côte d'Ivoire -1.6% compensée par l'Export : 315 T en 2014 contre 52 T en 2013)
- Le résultat net du premier semestre s'établit à 556 millions de FCFA, en baisse de 23 millions de FCFA par rapport à la même période de l'exercice précédent.

A l'Export, le carnet de commande reste important avec des perspectives intéressantes pour le 2^{ème} semestre.

En Côte d'Ivoire dans un contexte de pression sur les prix, le marché continue à se développer. Sicable parvient à maintenir ses résultats en développant ses ventes à l'Export, mais avec des marges moindres.

Fait à Abidjan, le 30/06/2014

*A publier dans les 4 mois suivant la fin du 1^{er} semestre de l'année N

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TABLEAU D'ACTIVITE DE RESULTAT,
ET RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014



Immeuble Alpha '2000'
20^{ème} étage - Rue Gourgas - Plateau,
01 BP 1361 - Abidjan 01

ECR INTERNATIONAL

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP. 4050 Abidjan 01

Aux Actionnaires
SICABLE
15 BP 35 Abidjan 15

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT, ET RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique de l'OHADA, nous avons procédé à la vérification des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de SICABLE, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Ces documents ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.


Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

La provision pour fluctuation de cours constituée au 31 décembre 2013 pour un montant total de 5 CFA 316 millions n'a pas été actualisée au 30 juin 2014.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat ainsi que le rapport d'activité semestriel couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014.


Abidjan, le 04 août 2014

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou
Associé

ECR International



Charles Aïé
Associé